

2019

Communauté de communes de l'Île d'Oléron RAPPORT D'ACTIVITÉ

DOLUS D'OLÉRON – LA BRÉE-LES-BAINS – LE CHÂTEAU D'OLÉRON
LE GRAND VILLAGE PLAGE – SAINT-DENIS D'OLÉRON
SAINT-GEORGES D'OLÉRON – SAINT-PIERRE D'OLÉRON
SAINT-TROJAN-LES-BAINS

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Concevoir un rapport d'activité en année de renouvellement des mandats est un exercice singulier, en particulier lorsque le Président nouvellement élu doit rendre compte de la gestion de son prédécesseur !

Dans le cas présent, j'assume pleinement le bilan de Pascal Massicot auquel, en tant que vice-président et conseiller communautaire, j'ai pleinement participé.

Les différents projets présentés et thématiques abordés dans ce rapport d'activité 2019 illustrent parfaitement ce qui est progressivement devenu notre slogan : « Oléron notre île Nature ». Qu'il s'agisse bien sûr de ses actions pour ses fantastiques espaces naturels, terrestres et maritimes ; de ses nombreux projets de mobilités, douce ou durable ; de sa gestion des déchets toujours plus exemplaire ou de son action en faveur des énergies renouvelables pour devenir une "île à énergie positive" en 2050, la Communauté de communes ne manque pas d'initiatives.

Mais cet esprit « Nature », Oléron le puise aussi dans son caractère, dans son histoire et dans ses habitants. La Communauté de communes est et restera aux côtés de celles et ceux qui veulent faire vivre cette insularité en mouvement. En soutenant nos activités primaires (agriculture, pêche, conchyliculture...) qui donnent du

sens à notre alimentation et façonnent nos paysages ; avec nos acteurs de l'enfance et de la jeunesse pour créer le lien essentiel entre les générations et le territoire ; en accompagnant les entrepreneurs et les actifs qui œuvrent au quotidien pour maintenir un dynamisme toute l'année ; en facilitant l'accès au logement, à la santé ou aux mécanismes de solidarité. C'est, enfin, en développant notre offre culturelle et patrimoniale que nous donnerons un sens au vivre ensemble dont nous avons plus que jamais besoin.

Ce nouveau mandat qui s'ouvre nous donnera l'opportunité de poursuivre nos actions pour l'île d'Oléron que nous aimons et d'imaginer ensemble l'écriture du projet Oléron 2035.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce condensé de l'activité de votre Communauté de communes pour 2019.

Bien à vous,

Michel PARENT

Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron

Sommaire

2	Édito du président	9	Tepos - Territoire à énergie positive
3	Présentation des élus	10	Collecte et traitement des déchets
4	Gestion du littoral	11	Enfance-Jeunesse
5	Espaces naturels	12	Habitat, santé, social
6-7	Développement économique	13	Culture, musées, patrimoine
8	Tourisme et mobilité	14-15	Bilan financier & Personnel
		16	En images



COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS

au 31 décembre 2019



Pascal MASSICOT
Président
Gestion du littoral



Christophe SUEUR
1^{er} Vice-président
Tourisme, mobilité, sports et loisirs



Grégory GENDRE
2^e Vice-président



Chantal BLANCHARD
3^e Vice-présidente
Régie Oléron déchets



Michel PARENT
4^e Vice-président
Culture et Musées



Jean-Michel MASSÉ
5^e Vice-président
Développement durable
& Environnement



Eric PROUST
6^e Vice-président
Habitat, Santé & Social



Patrice ROBILLARD
7^e Vice-président
Enfance et Jeunesse

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ÉLUS

Dolus d'Oléron

Yvette Abgral, Grégory Gendre, Patrick Lemaitre, Philippe Villa

La Brée-les-Bains

Chantal Blanchard, Jean-Claude Coulon, Michel Dassié

Le Château d'Oléron

Richard Benito Garcia, Micheline Humbert, Françoise Jouteux, Michel Parent, Jim Roumégous

Le Grand-Village-Plage

Émilie Aussant, Jean-Claude Blémon, Patrice Robillard

Saint-Denis d'Oléron

Marie Charles, Jean-Michel Massé, Dominique Solas

Saint-Georges d'Oléron

Annie Chartier, Gérard Delsuc, Marie-Anne Dias-Gorichon, Yannick Morandeau, Éric Proust

Saint-Pierre d'Oléron

Sylvie Frougier, Eric Guilbert, Françoise Massé-Saulay, Joseph Sachot, Marie-Claude Sellier-Marlin, Christophe Sueur, Françoise Vitet, Marc Vancampen

Saint-Trojan-les-Bains

Christine Bohec, Pascal Massicot, Line Sourbier

Gestion du littoral

AGENDA 21

Adaptation aux
changements
climatiques

Étude sédimentaire : voir l'île « bouger » et gérer sa bande côtière

L'érosion marine, avec sa mécanique d'ensablement, modèle à sa guise le littoral. La Communauté de Communes ne manque pas de s'interroger sur ces mouvements dits « hydro-sédimentaires » et leurs répercussions sur le trait de côte. La collectivité a donc décidé de lancer une étude visant à dresser un diagnostic complet sur l'ensemble du littoral insulaire.

CASAGEC-ingénierie a été retenue en janvier 2019 pour mener à bien ce projet et le premier comité de pilotage s'est tenu en juillet.

Le rendu de la phase 1 a été remis en octobre, celle-ci visant l'analyse hydro-sédimentaire à l'échelle de

l'île. La phase 2, achevée également, a localisé et resserré cette analyse sur des sites prédéfinis : les Huttes, Boyardville, Etier Neuf, Lanne-longue, Rémigeasse, Ileau, et 5 autres sites ajoutés par la suite.

La phase suivante aura pour objectif, sur la base de l'ensemble des données recueillies, d'offrir à la collectivité un solide socle pour soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de gestion du trait de côte. Cela en relation avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du littoral aquitain, notamment à l'œuvre sur la gestion de la bande côtière. Concrètement, ce travail consiste à identifier les zones d'où le sable s'échappe et déterminer celles où il se déplace, de manière à le ramener sur la zone d'origine.

Turbidimètre, courantomètre et autres instruments spécifiques de mesure sont utilisés dans cette étude afin de pouvoir établir des modèles de courants des masses d'eau.

Le diagnostic délivre des renseignements sur le fonctionnement et l'efficacité des divers ouvrages, digues, jetées, épis et, en conséquence, sur les enjeux humains et matériels. Il permet aussi d'évaluer les menaces dans le temps et donc d'adapter des solutions en fonction des secteurs du territoire insulaire.

Environ 100 000 €, cofinancés par l'État et la Région, sont comptés pour ce diagnostic du fonctionnement hydro-sédimentaire d'Oléron qui, déployé sur l'année 2019, doit au total courir sur quelques 18 mois.

Oléron Qualité Littoral : Aux Saumonards le public est bien accueilli, été comme hiver

Pour garantir dans le temps la protection de la biodiversité et les particularités écologiques de l'île, la CdC et le Département ont élaboré le programme « Oléron 21 », doté d'un montant de 7,7 millions d'euros sur 3 ans. L'objectif est de préserver les milieux remarquables de l'île tout en favorisant les activités primaires et en inscrivant dans le développement durable les pratiques touristiques.

La réhabilitation des aménagements d'accueil du public sur le site des Saumonards (St-Georges) se trouve typiquement à la croisée des enjeux de ce programme, liées à la desserte des sites touristiques et à la mobilité active d'une part, et par ailleurs à la protection et à la mise en valeur des espaces naturels, agricoles et littoraux.

Le 3 mai 2019, élus et partenaires ont pu visiter l'aménagement des Saumonards, près de Boyardville. Les études réglementaires menées par l'Office National des Forêts, gestionnaire du domaine, ont abouti à un programme de requalification de l'espace selon une configuration estivale et une autre hivernale de manière à préserver les voiries (1/3 du site accessible aux véhicules en basse saison). Voies d'accès et zones de stationnement ont été reconsidérées, notamment les emplacements de voitures, ramenés



de 104 à 82. Cet espace libéré a permis la création de places destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR), d'un parking dédié aux motards et, surtout, d'un parking vélo, passé de 60 à 190 emplacements, relié à la piste par une nouvelle liaison cyclable.

Le cheminement vers la plage a également été aménagé afin de mieux canaliser le public. Des toilettes sèches, écologiques et accessibles aux PMR, ont été installées.

Ces travaux répondent au programme OQL mis en œuvre depuis 2007. Leur coût (183 195 €) a reçu 80 % d'aide du Département sortie de l'enveloppe financière Oléron 21. Laquelle, pour la partie liée aux aménagements d'accueil du public dans les espaces naturels proches du littoral, enjeu fort du dispositif, prévoit 585 000 € sur 3 ans.



Espaces naturels

Stratégie marais de l'IO : un diagnostic pour mieux les connaître et en prendre soin

En février 2019, la CdC a lancé un diagnostic visant à caractériser le milieu naturel des marais et à définir les enjeux dans le cadre des compétences de la GEMAPI transférées aux intercommunalités. Elle fera l'objet d'un premier programme d'actions fin 2020 avant restitution totale en 2021.

Il s'agit, entre autres objectifs, de définir un périmètre d'intervention et, au sein de ce périmètre, de connaître l'état fonctionnel des réseaux et ouvrages hydrauliques, les usages, les enjeux. C'est mètre par mètre que sont parcourus et observés les ouvrages et chenaux pour en dresser un état.

La Communauté de Communes doit aussi tracer les orientations politiques pour la gestion des marais en définissant un programme d'actions et en répartissant les diverses missions en fonction des compétences partagées entre les différentes structures qui interviennent sur le périmètre.

Afin de mener à bien la réalisation de cette étude qui mobilise 145 000 €, des ateliers ont été mis

en place pour en partager l'élaboration et l'avancement avec les acteurs concernés - élus, socio-professionnels, usagers, partenaires financiers, etc. - de manière à ce que ces acteurs se connaissent et travaillent efficacement ensemble.

Le diagnostic permet d'identifier des usages très variés des marais : aquacole et salicole au plus proche de la mer ; agricole et salicole en amont du marais. Identifier aussi les rôles : protecteurs (inondations/submersions), économiques, écologiques (épuration), patrimoniaux et paysagers. Il met également en évidence des zonages (eaux douces et salées, eaux saumâtres, lagunage, échanges avec la nappe, zones de chasse, de biodiversité, d'activités de loisirs, etc.) et des zones de transition entre des activités distinctes.

Bien sûr, ces rôles, zonages et usages s'entrecroisent et renvoient aux services rendus : approvisionnement en nourriture, en matériaux de construction ; régulation et protection des biens et des personnes, puits de carbone ; services culturels et sociaux, récréatifs ; esthétique, formation des sols, cycle nutritif, pollinisation, qualité

de l'eau.

Au cours des ateliers, de nombreuses attentes ont été exprimées par les acteurs du territoire. Elles concernent des domaines très variés : réseau hydraulique, eaux pluviales, concessions portuaires, inondations, urbanisme, environnement, ostréiculture, saliculture, élevage, tourisme qui ne relèvent pas tous de la compétence GEMAPI. Reste donc à clarifier le partage des compétences entre les divers acteurs concernés (Département, communes, CdC, Conservatoire du littoral, Comité Régional Conchylicole, etc.). La CdC pourra ensuite statuer sur ses orientations politiques et définir précisément sa stratégie marais.

AGENDA 21

Adaptation aux
changements
climatiques

Et aussi...

- Identification des ouvrages à gérer par la CdC au titre de la GEMAPI
- Confortement de la pointe Prouard : rechargement en sable, installation de ganivelles
- Travaux d'urgence à Matha, ré-ensablement suite à la forte érosion fin 2019
- Fin des chantiers anti-submersion (enrochement, terrassement, maçonnerie) à Lannelongue, La Perroche, La Perrotine, St-Trojan
- Surveillance des côtes oléronaises (suivi drone, suivi morphologique)
- Sécurité : surveillance des 17 plages
- Action sur les nuisibles : soutien financier aux communes contre frelon asiatique et rats ; distribution d'éco-pièges contre les chenilles processionnaires
- Marées de sensibilisation à la pêche à pied
- Lancement de l'écriture d'un ouvrage sur les orchidées de l'île



Développement économique

AGENDA 21

Soutien à
l'agriculture
locale

Reconquête du foncier agricole : 20 ha de friches rendus à une agriculture du vivant

L'île compte de nombreuses parcelles de terre en friche. La Communauté de communes s'engage dans la remise en valeur de ces espaces agricoles à l'abandon. Afin de renforcer et déployer les actions d'acquisition, de restauration et de mise en gestion de ces friches, un animateur foncier agricole a été recruté au 1^{er} avril 2019.

Aux Alletières (La Brée) la CdC a par exemple acquis une parcelle de verger attribuée par bail temporaire à un couple d'exploitants qui va y installer un maraîchage de petits fruits. C'est le juste reflet de la logique d'action de la collectivité dans le domaine du développement de l'agriculture insulaire, par la réhabilitation des friches agricoles et la facilitation de l'accès au foncier.

En 2019, 20,72 ha ont ainsi été acquis (pour 2 ha/an auparavant), soit 126 parcelles auprès d'une soixantaine de vendeurs différents, moyennant 75 833€ (60 310€ de part départementale, 15 523€ de part communautaire). Au total, 682 parcelles en déprise ont été prospectées, générant 54% d'accords de vente.

Avec son animateur foncier et dans le cadre du programme Oléron 21, la CdC conforte ainsi sa politique de maîtrise foncière. De telles acquisitions de terres à cultiver s'inscrivent dans un projet d'installation et de valorisation agricole à long terme avec une mise en gestion dès l'achat ou pour créer une réserve dans la perspective d'une future attribution à un exploitant. Dans tous les cas, ces achats concernent des terrains offrant la possibilité d'une gestion agricole durable. Ils sont réalisés à

l'amiable (parfois via préemption SAFER) dans des secteurs identifiés « prioritaires » où il s'agit toujours de regrouper les parcelles dans le but de constituer un ensemble foncier cohérent, visant à effacer les îlots en friches pour les valoriser.

La CdC accompagne l'ensemble de la démarche : négociations avec les propriétaires des friches ciblées ; acquisition et médiation ; facilitation à l'accès au foncier pour les porteurs de projets agricoles ; gestion des baux entre CdC et agriculteurs ; gestion des travaux de débroussaillage et de remise en valeur des terres. En matière de réhabilitation, 8 chantiers de ce type ont été menés en 2019 sur des marais salants et des terres agricoles, toujours dans le sens de valorisation des productions locales et d'un soutien à une agriculture du vivant.



Projet Alimentaire Territorial : Une alimentation locale, saine et durable pour tous

« Je mange donc je suis », proclamait il y a peu une exposition au Musée de l'Homme. La CdC et les 8 communes ont eu pour leur île un temps d'avance sur cet événement parisien. En 2019 elles ont élaboré leur Projet Alimentaire Territorial, un label d'État pour lequel un dossier a été déposé fin 2019 avec un retour favorable de la DRAAF, dans l'attente de celui du ministère de l'agriculture. Localement, le PAT se traduit d'abord par une agriculture durable. La communauté soutient les pratiques biologiques, les méthodes agro-écologiques et alternatives respectueuses de l'environnement. Cela pour, allant de la terre à l'assiette, produire sur le territoire des légumes, fruits et viandes qui seront consommés localement et sur la table des restaurants scolaires où l'on travaille pour atteindre l'objectif de 50% de produits locaux, dont 20% bio.

Et aussi...

- Maison des entreprises : 31 télétravailleurs différents en coworking en 2019 (+19% par rapport à 2018)
- Lancement des travaux d'extension de la ZAE Les Seizins
- Soutien à l'agriculture biologique, à l'installation des jeunes et porteurs de projets
- Poursuite des actions en faveur de l'abeille noire de l'île d'Oléron (cartographie des ruchers, suivi de la population, installation d'une signalétique grand public, etc.)



GPECT : clé de voûte de l'économie, de l'emploi et de la formation

AGENDA 21

Accompagner
l'emploi et
la formation

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales, mise en œuvre par la Mission Économie-Emploi-Formation de la CdC, entend anticiper les mutations économiques sur l'île et favoriser son activité.



La cohésion sociale et territoriale est inscrite au cœur de l'Agenda 21 de la CdC. Encore faut-il trouver la formule pour l'atteindre. Elle n'a rien de magique mais tient en cinq lettres - GPECT - et une série d'actions.

Cette gestion prévisionnelle doit mettre en mouvement tous les leviers en place sur l'île (opportunités d'insertion professionnelle, compétitivité, saisonnalité) et réunir tous les partenaires (Département, chambres consulaires, Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi). L'objectif est d'évaluer, pour les réduire, les écarts entre

les besoins des entreprises et les ressources humaines réellement présentes, et donc d'adapter les formations au marché local du travail, de favoriser l'insertion des jeunes et la mobilité professionnelle. La GPECT est également l'outil d'anticipation des mutations économiques de l'île et d'évolution de l'emploi.

Soutenu techniquement et financièrement par l'État et la Nouvelle Aquitaine, l'état des lieux a été réalisé au cours du dernier trimestre 2019. Il met en évidence les grandes tendances du territoire sur lesquelles il faudra travailler : une forte représentation des

TPE (97%), majoritairement des commerces et services ; un bassin d'emploi marqué par l'activité touristique, une saisonnalité forte, des emplois peu qualifiés et d'importantes difficultés de recrutement ; des actifs à accompagner (jeunes notamment) ; une offre d'accueil à développer, car face à un cadre de vie attractif il y a une carence en logement, une aide à la mobilité peu développée, des accès limités à l'information et aux services.

La phase de diagnostic a permis d'imaginer une vingtaine d'actions autour de trois grands axes stratégiques : renforcer la cohésion sociale par la montée en compétences (développer l'offre de formation), la sécurisation des parcours professionnels saisonniers et l'insertion professionnelle durable ; développer l'attractivité pour un territoire résilient (outils d'aide à la mobilité, offre de logement) et l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises ; stimuler un développement économique inclusif par des partenariats multi-filières d'entreprises et en favorisant l'emploi dans le domaine de l'innovation et de l'environnement.

Révéland des enjeux forts, ce travail important de diagnostic/objectifs a imposé la GPECT comme clé de voûte de la mission Économie-Emploi-Formation de la CdC.

Parmi les objectifs du PAT il y a aussi la volonté de tendre vers une économie à 4 temps : production, transformation, conditionnement, stockage, afin de valoriser les produits insulaires et d'offrir à la vente une haute valeur ajoutée. Cette filière courte ouvre un autre volet du PAT, celui de l'accès pour tous à une alimentation saine et durable. S'appuyant sur le Programme National Nutrition Santé, la CdC entend améliorer l'état de santé des Oléronais en favorisant une meilleure alimentation.

Enfin le PAT fait la chasse au gaspillage, à commencer dans les cantines où trop d'aliments terminent à la poubelle. Il faudra diagnostiquer le mal aux sources du gaspillage et envisager les actions à mettre en œuvre.

En 2019, la gouvernance du PAT a été mise en place. Des groupes de travail ont planché sur les enjeux de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, d'autres ont accompagné l'élaboration du logiciel Panier Local, d'autres encore ont travaillé sur le volume d'achat annuel des cantines.

Tout converge, dans ce PAT, pour que sur l'île on puisse déclarer : « Je suis ce que je mange ! ».

Et aussi...

- Création et prise de poste en septembre 2019 d'une manager centres-bourgs
Mission : redynamiser les centralités
- Création d'un observatoire du bâti commercial
- Soutien à l'association Oléron, Cœurs de Villages

Tourisme et mobilité

AGENDA 21

Alternatives
à la voiture
individuelle

La Transoléronaise : l'autoroute verte à vélos

En 2015, la CdC s'est engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) pour réduire l'usage de la voiture par les touristes et les habitants. C'est plus à ces derniers que la collectivité entend dédier La Transoléronaise, une autoroute cyclable vouée au vélo domicile/travail.

En décembre 2019, les élus ont voté la création d'une piste cyclable sécurisée, confortable et rapide afin d'assurer une liaison directe entre tous les centres-bourgs de l'île. Ce sont ici les trajets utilitaires qui sont en ligne de mire, ceux où le vélo est le mode de déplacement d'un public principalement visé dans la genèse du projet : les travailleurs.

À regarder dans le rétro, on verra

que les premières pistes cyclables d'Oléron ont été tracées en 1995 à l'initiative du Département. Elles avaient alors vocation à relier les pôles touristiques départementaux. Lorsque la CdC a reçu la compétence du réseau cyclable, cet usage du vélo est resté bien ancré : pédaler était idéal pour découvrir l'île en mode balade.

À partir de 2012, la collectivité est passée sur le grand braquet en lançant les études de son 3^e « Plan vélo », schéma nécessaire à l'ouverture de nouvelles voies cyclables. 60 km de pistes étaient prévues pour mettre fin aux discontinuités du réseau et relier certains villages au maillage existant. Études techniques et environnementales, et dossiers administratifs prennent du temps. Aussi les premières pistes du PV3 viennent-elles d'être inaugurées (Route des Huîtres, du Château à la Brande, Chaucre/Les Renfermis et Saint-Pierre/Saint-Georges).

Engagée dans sa démarche TEPOS et ayant longuement échangé avec les insulaires et les salariés, la CdC fait à présent le constat qu'il y a un frein à l'usage du vélo pour se

rendre sur son lieu de travail : le réseau est peu adapté, il allonge le temps de trajet et augmente l'effort à fournir. On ne se rend pas au travail comme l'on part en promenade !

Deux décisions ont donc été prises par les élus, conscients que le vélo peut devenir un véritable mode de déplacement à condition d'offrir aux travailleurs-cyclistes des infrastructures adéquates : réhabiliter les pistes cyclables avec un revêtement plus « roulant » et surtout créer une piste cyclable performante pour les trajets domicile/travail qui portera le nom très traversant de « Transoléronaise ». Autant dire l'autoroute à vélos de l'île.

Une stagiaire a effectué au cours de l'été 2019 une étude préliminaire, principalement sur l'itinéraire doublant la D734. Il a été découpé en dix tronçons pour chacun desquels les opportunités et les faiblesses ont été identifiées.

La CdC engagera les études techniques en 2020, espérant que la première section de la Transoléronaise pourra voir le jour sans difficulté, au plus vite.

Et aussi...

- Challenge de la mobilité : participation de 17 établissements et 210 salariés = 1,6 T. de CO₂ économisée
- Navettes estivales : plus de 100 000 voyageurs transportés
- Liaison maritime : 41 600 passages (+14%)

Iléo, 10 ans : 1,5 million d'usagers et toujours plus durable

En décembre 2003, le conseil communautaire décidait l'implantation d'un centre aquatique à Dolus, projet définitivement approuvé en 2005 et joliment baptisé Iléo en 2007... Trois syllabes jouant d'île et d'eau. Mais c'est la double date de naissance des 17 mai (piscine/balnéo) et 26 juin 2009 (parc aquatique) que l'on retiendra comme fondatrices de l'anniversaire des 10 ans célébré en 2019 ; la vague de surf a, quant à elle, déferlé en 2013. Que fête-t-on ici ? Un équipement ouvert à tous, touristes et Oléronais, 12 mois / 12, doté d'espaces différenciés - natation, forme et bien-être, parc estival avec piscine à vague, toboggan, pataugeoire et jets d'eau.

Ce que l'on salue surtout, c'est la réussite d'un réel service

au public, dont la gestion a été déléguée par la CdC à la société Vert Marine : la fréquentation cumulée depuis 2009 s'élève en effet à 1 499 866 visiteurs avec près de 1 500 élèves nageurs par an ; des activités forme et bien-être qui génèrent annuellement 35 000 entrées. Le club Oléron natation et le Club plongée Subaqua y ont aussi leurs quartiers.

Pour fêter les 10 ans, une structure de jeux accessible à sec, toboggans et ponts de singe, a été offerte aux moins de 12 ans pour 147 755 €. Cerise verte sur la chantilly du gâteau, la construction d'une ombrière photovoltaïque de 1600 m² est en cours sur le parking d'Iléo : le plus important projet photovoltaïque de la CdC. L'électricité produite sera directement consommée par le centre aquatique et couvrira 25 % de ses besoins actuels. Car le succès d'Iléo, c'est aussi celui de l'exemplarité en matière de développement durable qui intègre solaire thermique, chaudière alimentée au bois de l'Ecopôle, ou encore récupération des eaux de pluie.



TEPOS - Territoire à énergie positive

Labellisation européenne Cit'ergie : pour faire toujours mieux en climat-air-énergie

AGENDA 21

Développer
l'exemplarité
des collectivités

Cit'ergie, label européen, récompense les collectivités pour leur engagement politique en matière de climat - air - énergie. Candidate avec un dossier déposé en 2018, la Communauté de Communes a été labélisée en 2019.

L'île d'Oléron est directement concernée par tous les degrés du changement climatique. Elle en mesure l'effet sur son trait de côte au gré de la lente érosion littorale. Le territoire a décidé d'entrer dans l'action.

De longue date engagée sur le terrain énergétique et climatique, notamment dans sa stratégie Territoire à énergie positive (TEPOS), la CdC a sollicité l'attribution du label européen Cit'ergie. Une démarche d'excellence dans laquelle il faut faire ses preuves sans relâche, pas seulement pour l'obtention, également dans la continuité puisque le label Cit'ergie est remis en question tous les quatre ans. Cela sur la base d'un plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET),

document de planification réglementaire qui court sur une durée de 6 ans (2019-2024) et concerne les actions de la collectivité en la matière. La CdC ne manque pas d'actions : développement du solaire thermique et photovoltaïque, soutien aux entreprises, recherche permanente de mobilité alternative à la voiture individuelle, volonté de produire assez d'énergie renouvelable locale pour tendre vers l'équilibre avec la consommation d'énergie du territoire.

Il s'agit bien, dans le cas de Cit'ergie, d'une démarche d'amélioration continue dans un engagement mutuel entre la collectivité, d'une part, pour la mise en œuvre de la démarche, le recours aux services d'un conseiller Cit'ergie et l'ADEME, d'autre part, pour l'accompagnement financier et l'animation du réseau collectivités/conseillers Cit'ergie.

La CdC ayant passé les étapes avec succès (organisation interne, état des lieux/programme d'action, mise en œuvre), elle a reçu son label en 2019, une reconnaissance

de l'engagement de la collectivité au-delà de ses espoirs, avec à la clé un score : 53,8% sur la base de son potentiel lui permettant d'obtenir pour sa première candidature le 2^e niveau d'un label qui en compte trois.

Et aussi...

- Plan solaire : poursuite des installations photovoltaïques en toiture et solaire thermique
- Oléron Durable Festival, 3^e édition en septembre 2019, a mobilisé 500 personnes et 6 services de la CdC
- Valorisation des entreprises engagées dans le développement durable par un label éco responsable
- Organisation des 2^e Rencontres éco-matériaux à destination des professionnels et des particuliers autour des isolants bio-sourcés
- Organisation des 2^e Rencontres éco-matériaux à destination des professionnels et des particuliers autour des isolants bio-sourcés (photo)



Conseiller en énergie partagé : l'anti-gaspi des communes, le thermostat du climat

Contractuel partagé entre les Communautés de Communes du bassin de Marennes et de l'île d'Oléron, le conseiller en énergie est intégré au service TEPOS de la CdC. Il travaille, si elles le désirent et à la demande, à l'accompagnement des communes, à leur suivi énergétique et à l'amélioration de la maîtrise énergétique de leurs bâtiments, de l'éclairage public, des véhicules. Le Conseiller en énergie partagé (CEP) est aussi proche du compteur électrique que de celui de l'eau ! Il est en effet le référent « fluide » des collectivités, l'économiste des flux en lien étroit avec les techniciens des communes qui peuvent compter sur lui si elles souhaitent s'engager dans un plan d'actions précis de gestion pertinente de l'énergie. Cela peut passer aussi bien par le suivi des consommations que par des projets de rénovation et de construction responsables et performantes du bâti.

Ainsi l'année 2019 a été consacrée à l'élaboration de diagnostics pour les 8 communes de l'île (celles du bassin de Marenne également). Recueil et analyse des données à partir des sites de consommation doivent servir au lancement d'un Plan Pluriannuel d'Action dans chaque commune.

Outre cette principale mission de maîtrise, le CEP anime des ateliers techniques (en 2019 sur les énergies solaires et l'optimisation des chaufferies) pour dynamiser la montée en compétence du territoire en matière de maîtrise des énergies et favoriser la création d'un réseau local d'échange et de partage d'expériences.

Soutenue par l'ADEME, cette démarche permet aux communes, tout en participant à la lutte contre le gaspi, de réaliser des économies et de lutter contre le réchauffement climatique.

Collecte et traitement des déchets

AGENDA 21

Réduction des déchets

10 ans : Happy Birthday Ecopôle !

Implanté sur la commune de Dolus, l'Écopôle est devenu au fil des ans un site de référence exemplaire et surtout fort efficace dans le domaine de l'accueil et de la valorisation des déchets verts, gravats, plâtres, plastiques, etc. Il est ouvert aux particuliers et aux professionnels qui, depuis avril 2019, disposent ici d'une nouvelle déchèterie.

À quelque chose malheur est bon... C'est après la tempête de 1999 que le site (il ne portait pas encore le

nom d'Écopôle) a commencé à accueillir des déchets végétaux. Auparavant, il était seulement employé au comblement par des gravats d'anciennes carrières qui se situaient sur ce vaste terrain. Voilà pour la petite histoire. Car la plus grande et la plus longue débute lorsque la CdC, à partir de 2008 (Écopôle étant inauguré en 2009), lance un important programme d'investissements et de travaux pour faire face aux besoins en matière d'accueil et de traitement des déchets (environ 22 000 pesées / an actuellement). Il a d'abord fallu procéder à la création de plateformes distinctes dédiées au compostage des déchets verts, à la valorisation du bois, à celle des gravats, ainsi qu'à la valorisation des huiles de friture, celle-ci étant gérée par l'association *Roule ma frite 17*. Mais l'Écopôle n'est pas que cela. Il propose aussi une unité pédagogique de sensibilisation à la vie (et à la deuxième vie) de ces déchets ; à ce jour 3 298 visiteurs sont venus ici découvrir les filières de tri et de recyclage.

Avec les bougies d'anniversaire soufflées en cette année 2019, les élus ont amené un paquet cadeau : l'ouverture et l'inauguration, le 1^{er} avril, d'une toute nouvelle déchèterie étendue sur 3 300 m² et dédiée aux professionnels. Outre les classiques bois, déchets verts, ferraille et tout-venant, des filières de tri qui n'existaient pas jusqu'alors ont fait leur apparition : la valorisation du polystyrène (caisses à poisson), le recyclage des plâtres de démolition, etc.

10 ANS EN QUELQUES CHIFFRES

Sur la plateforme, l'âge se compte en tonnes... Voici quelques chiffres cumulés en dix ans :

- 120 000 tonnes de déchets verts pour 30 000 T de compost ;
- 185 000 tonnes de gravats par concassage et criblage (l'ancienne carrière est désormais comblée !) pour 50 000 tonnes de granulats recyclés ;
- 20 000 tonnes de bois dont 5 300 destinées à la chaudière d'Iléo et 8 000 transformées en panneaux de particules.

Et aussi...

- 4 000 composteurs individuels distribués et installation de composteurs partagés à La Brée, Grand-Village et St-Trojan
- Ateliers « couches lavables » pour la réduction des déchets, distributions de kits tests auprès de familles volontaires
- Promotion de la Semaine de la Réparation en novembre. Les artisans-réparateurs de l'île sont référencés sur semainedelareparation.fr
- Ressourcerie : 281 T d'objets collectés

Redevance incitative : alléger les ordures, alléger la facture

Question réduction des déchets, la CdC n'en est pas aux balbutiements. Elle connaît son sujet et le traite du mieux possible et depuis longtemps. Ainsi l'île est-elle labélisée *Territoire zéro déchet, zéro gaspillage*, un engagement prioritaire pour les élus. Un pas de plus vient d'être accompli en 2019. En ce début d'année, la CdC a voté le passage à la redevance incitative. Elle prendra effet en 2022 et repose sur la responsabilisation de l'utilisateur.

Comme il s'agit de s'acquitter d'une facture en fonction de son usage personnel, il s'agira aussi de réduire ses déchets pour réduire sa facture, puisque c'est le nombre de levées de bacs qui

est pris en compte, en clair le volume des déchets et non leur poids. Les ordures ménagères de chaque foyer seront identifiées par puce ou par badge.

De plus, la CdC propose aux usagers toutes les solutions alternatives visant à réduire le volume de leurs ordures ménagères, soit par le biais de campagnes d'information (manifestations, soirées Club zéro déchet), soit physiquement par la distribution de composteurs individuels gratuits, et à terme, l'installation généralisée de composteurs collectifs pour les foyers ne disposant pas de jardin.

En 2020 une vingtaine d'agents se déplaceront au domicile de tous les Oléronais pour détailler les modalités, équiper de puces les bacs (adaptés à la taille du foyer) et distribuer les badges de dépôt en colonne et déchèterie. En 2021 aura lieu la phase test, en 2022 le passage définitif à la redevance incitative qui, pour un foyer payant aujourd'hui 200 € pourrait permettre d'alléger la facture de 25 € et les poubelles de quelques centaines de litres !

Enfance-jeunesse

Convention Territoriale Globale : pour plus d'efficacité dans la solidarité

L'élaboration de la CTG, signée entre la CdC et la CAF, a couru sur le deuxième semestre 2019 jusqu'à son adoption par les élus communautaires en janvier 2020. Elle a pour but de structurer et optimiser l'offre en matière de solidarité pour les familles et la jeunesse.

Accès aux droits, petite enfance, enfance-jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale et, de manière plus transversale, le logement, la santé, l'insertion professionnelle sont les champs d'action de la Convention Territoriale Globale signée en février 2020 pour les quatre années à venir, jusqu'en 2023. Comme un écho à cette multiplicité de secteurs d'intervention – tous liés cependant – on parle d'une gouvernance assurée par une communauté de partenaires professionnels, institutionnels et associatifs, d'élus et d'habitants de l'île d'Oléron dont l'objectif commun est de maintenir

la dynamique territoriale de la démarche et de mener la réflexion sur l'ensemble des sujets cités.

La CTG forme ainsi un véritable projet stratégique pour le territoire insulaire sur l'ensemble de ces champs d'action en termes de services aux familles.

2019 a été l'année de la construction de ce projet. Notamment à travers la réalisation d'un diagnostic, volontairement participatif et partagé avec les acteurs locaux. Plus de trente entretiens individuels ont eu lieu, additionnés de séminaires thématiques de travail collectif (sur quoi agir ? comment agir ?). Quelques soixante-dix partenaires, élus et citoyens, ont nourri la réflexion de manière à élaborer un programme d'actions au plus près des besoins du territoire.

Très concrètement, la CTG va imprimer sa marque sur bien des questions de la vie quotidienne des Oléronais : accompagnement social des familles, logement, RSA,

financement et accueil dans les crèches, accueil de loisirs, gestion du Relais d'assistantes maternelles (RAM), animations pour le jeune public...

La Convention Territoriale Globale dit bien ce qu'elle est : sur l'île, un moyen de regrouper les énergies, renforcer les coopérations, activer les complémentarités pour plus d'efficacité.

AGENDA 21

Répondre aux besoins socio-culturels du territoire

Et aussi...

- Gestion directe de deux crèches (Dolus et St-Georges) et d'un centre de loisirs (St-Georges)
- Animation du Bureau Information Jeunesse (BIJ)
- Festival cinéma Cut-Back

Chantier jeunes à vélo, chantier international en espagnol !

Un « Chantier jeunes », c'est un espace d'apprentissage doublé, en l'occurrence, d'un beau voyage. Celui-ci a amené 16 jeunes oléronais à rallier le Futuroscope depuis leur île en cinq jours d'itinérance. Chacun au guidon d'un vélo électrique a mis en application sur la route, la bonne conduite et les manières de bien se conduire. C'était là l'aboutissement de ce « chantier » qui avait mobilisé les énergies depuis les précédentes vacances de Toussaint. Elles furent le véritable point de départ d'« En route pour le Futuroscope » organisé par la CdC sur le thème de la sécurité routière avec le soutien de l'Etat et de la CAF. Dans un premier temps les ados inscrits dans cette aventure ont participé aux ateliers « Protéger, alerter, secourir » avec gendarmes et sapeurs pompiers, et « Entretien, réparation, mise en conformité du vélo » avec l'association *Océan*. En mars, ils ont transmis tout ce qu'ils ont appris à une trentaine d'enfants plus jeunes qu'eux, âgés de 9 à 11 ans. Puis le 15 avril a signé le temps du départ pour mettre en route et en application les choses acquises, panneaux et règles de circulation,



gestes à accomplir en cas d'accident... Jusqu'à atteindre le Futuroscope au terme d'un périple riche de rencontres et d'apprentissages qu'ils mettront désormais en application sur le réseau cyclable de leur île.

Un autre projet jeune piloté par la CdC s'est inscrit dans le cadre du programme Erasmus. Il s'agit cette fois d'un chantier international, aidé par la CAF et les Foyer ruraux, qui a permis d'accueillir du 6 au 12 juillet vingt jeunes espagnols venus d'Aragon. Là encore l'occasion pour les jeunes oléronais d'échanger et de partager avec leurs camarades de Huesca et Jiloca, des jeux de plage, une visite de La Rochelle, un feu de camp et la découverte de l'île, cela pour une amitié européenne vouée à s'inscrire dans le temps, l'invitation aragonaise étant lancée aux Oléronais en 2020.

Habitat, santé, social

AGENDA 21

Favoriser l'accès
à l'habitat

PLH phase 2 :

la porte d'entrée de l'habitat pour les cinq prochaines années

La rénovation du parc locatif et l'offre de logements à coût raisonnable sont les facteurs clés de l'installation des jeunes ménages sur l'île et du bien-être de ceux qui y vivent déjà. La CdC s'est lancée dans un Programme Local de l'Habitat (PLH) de 2011 à 2018. Forte de son succès, elle a souhaité poursuivre avec un PLH2.

C'est tout d'abord un bilan chiffré, celui d'un premier programme, audacieux, qui est révélateur de la réussite : la construction par les communes, en partenariat avec les bailleurs sociaux de Charente-Maritime, de 177 logements sociaux à la location ; la rénovation de 580 résidences principales ; la rénovation également de 39 logements privés à loyer modéré ainsi que 33 aides à l'accession à la propriété dans le but de favoriser l'installation de jeunes ménages.

De tout cela la collectivité peut se féliciter. Mais il n'est encore pas toujours facile de trouver serrure

où faire tourner sa clé. Un PLH2 s'imposait donc pour anticiper les besoins de la population, mieux y répondre et maintenir l'effort de requalification du parc ancien.

Le conseil communautaire a terminé l'année 2019 par l'adoption du document et des treize fiches actions qui tracent la feuille de route jusqu'en 2024.

Le principal objectif est de favoriser l'installation de familles, à l'année et durablement, afin de dynamiser l'attractivité du territoire insulaire. On reprendra des formules qui ont fait leurs preuves pour proposer des logements abordables et adaptés aux revenus modestes. C'est toute l'ambition de ce plan qui prévoit la construction de 136 logements locatifs sociaux sur six ans, dont 61 à St-Pierre dans un souci de rééquilibrage, le centre-ville étant mal doté.

Le nombre de logements à loyer qualifié d'«abordable» sera également à la hausse. Ici sera actionné le levier de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat avec laquelle les propriétaires privés seront encouragés à passer convention sur leurs logements locatifs pour percevoir une aide à la rénovation et, en contrepartie, offrir des loyers encadrés aux plus modestes.

On parle aussi de cadre et de maîtrise des coûts dans le domaine de l'accession à la propriété, autre objectif de développement en faveur des ménages primo-accédants.

Maintien à domicile, ou logement des jeunes : un toit pour tous

Une autre préoccupation de la CdC concerne les personnes les plus fragiles que la collectivité entend accompagner dans leur parcours

résidentiel : poursuite d'une politique de maintien à domicile (aide financière aux plus modestes pour des travaux d'adaptation du logement), création de deux résidences «Habitat jeunes» (les études de faisabilité sont achevées) à Dolus et St-Pierre. La CdC délègue au CLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes) le service du «logement des jeunes», financé à hauteur 45000€ pour œuvrer au service des jeunes et des saisonniers. Depuis 2012, le CLAJ a aidé quelque 2000 jeunes dans leur projet d'installation sur l'île.

L'habitat au volet vert

Un autre volet important, dans le traitement de l'habitat vu par la CdC, est un volet vert. L'île est un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et les élus communautaires travaillent depuis toujours à l'amélioration du logement privé en favorisant la rénovation, en luttant contre les passoires thermiques et contre la précarité énergétique (maintien de l'aide « Bonus énergie », action d'Energ'IO). Ce service aide et accompagne les propriétaires, occupants à l'année, bailleurs ou résidents secondaires désireux de réaliser des économies d'énergie, de gagner en confort thermique été comme hiver, d'améliorer l'isolation de leur maison ou choisir un chauffage écologique, cela sans conditions de ressources, de la conception du projet à la recherche de financements.

Enfin, et parce que le territoire n'est pas extensible, la CdC s'active également du côté de l'optimisation du foncier disponible. La stratégie consiste assurément à construire du logement de manière raisonnée, en limitant l'étalement urbain.

Et aussi...

- Contrat Local de Santé : un mois sans tabac avec la CdC et expo « Cerveau et addictions »
- Renouvellement du CLS avec le CLS 2, en février 2019, qui intègre notamment la fiche action « Santé environnementale »
- Octobre Rose pour le dépistage des cancers du sein
- Journées de l'accessibilité et du handicap, 5 et 6 décembre, et déambulations autour des situations de handicap
- Réunions du groupe « Violences intrafamiliales »
- Santé sexuelle : journées de formation sur la thématique « Genre et santé sexuelle »

Culture, Musées, Patrimoine

Port-des-Salines : montée en qualité et en fréquentation

C'est le must parmi les lieux culturels et patrimoniaux de l'île pour l'année 2019. L'attractivité du Port-des-Salines est abondamment confirmée, lisible au nombre des visiteurs.

La Régie Musées et Patrimoine de l'île d'Oléron (RMPIO), bras culturel de la CdC, le confirme chiffres à l'appui : l'écomusée a reçu cette année 24 101 visiteurs, répartis en 20 880 entrées payantes et 3 221 gratuites, en visites commentées ou en animations. Parmi ces visiteurs, 3 247 scolaires ont été accueillis et 287 enfants ont participé aux ateliers.

Ce n'est pas tout car le site, on le sait, ne s'arrête pas au seuil de l'écomusée ; il propose des balades en barque qui ont enregistré

2907 locations (embarquement prévu pour 4 personnes à bord maximum).

Le Port-des-Salines a participé à divers événements qui ont contribué à attirer un public toujours plus nombreux, notamment « Salines en fête » (302 visiteurs), « Journées européennes du patrimoine » (369) et « Apéro-barque » (210 participants).

Mais ce bilan exceptionnel n'est pas seulement prononcé en nombres, il l'est aussi en qualité car la Communauté de Communes intervient sans cesse à la maintenance et à l'amélioration du site. Au cours de cet exercice, l'effort a été porté sur l'entretien et la réparation des barques moyennant 18 500 €, mais surtout à la création d'une salle pédagogique pour un investissement de 71 213 €

qui dispose enfin d'un lieu pour accueillir groupes, classes et ateliers.

La montée en qualité s'inscrit aussi dans le travail en cours sur la labélisation « Tourisme et handicap » des promenades en barque, l'amélioration de l'accueil du public étranger, et la recherche d'une programmation pertinente avec les objectifs des « Echappées Nature » du Département.

AGENDA 21

Répondre aux besoins socio-culturels du territoire

Et aussi...

- 4875 visiteurs à la Maison éco-paysanne pour la première année complète après réouverture de ce nouveau centre d'interprétation
- Le Moulin de la Brée a reçu 885 visiteurs pour les Journées européennes des moulins et les journées du patrimoine
- Le réseau Oléron, nature et culture a changé de nom et de look : sous son nouveau visuel appelez-le désormais « Explore Oléron »
- Ouverture des réserves muséales intercommunales, habituellement fermées au public, lors des Journées du patrimoine
- Gestion déléguée du cinéma Eldorado à l'association LOCAL

Des lauriers pour le musée et son jardin



Avec 13 088 visiteurs en 2019, le Musée IO remporte un beau succès public... et quelques lauriers ! Il a été labélisé « Musée joyeux » au cours de l'année et a signé la charte *Mom'Art*. Lauriers encore, en terre cette fois et pour l'un des principaux projets 2019 : l'aménagement de son jardin (notre photo). Coût de cet embellissement : 16 233 €, réalisé en grande partie par le service espaces verts de la CdC.

Bilan financier & Personnel

1/ L'ÉLABORATION DES BUDGETS

Le budget général de la CdC Oléron regroupe la gestion des compétences jeunesse, littoral, tourisme, économie, habitat, déplacements, gestion des infrastructures (bâtiments, Iléo, pistes cyclables), aide aux associations ainsi que l'administration et les services techniques et espaces verts.

Selon la nature de l'activité ou du type de financement déployé, la loi impose ou préconise une gestion séparée avec la mise en place de budgets distincts. C'est ainsi qu'il est développé en 8 budgets annexes :

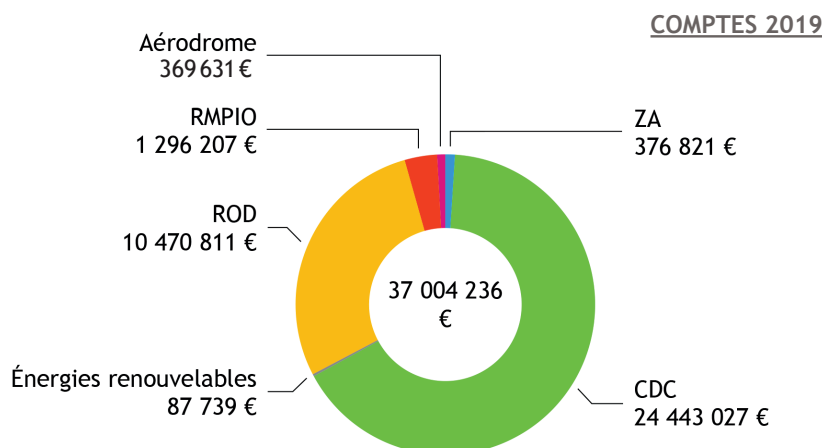
- **Régie Oléron Déchets (ROD)** : le service des déchets est exclusivement financé par la Redevance pour la collecte et l'Élimination Ordures Ménagères (REOM). Pour permettre une gestion claire, l'ensemble des charges et des recettes sont identifiées au sein d'un budget distinct de type Service Public Industriel (SPIC).

- **Régie Musées et Patrimoine de l'île d'Oléron (RMPIO)**. Les activités muséales : Musée de l'île d'Oléron, Port des Salines, Maison Eco Paysanne, le Moulin de la Brée, ainsi que la Réserve des Musées (zone de la Jarrie) sont regroupées dans ce budget de type Service Public Administratif (SPA). L'équilibre est assuré par l'attribution d'une subvention d'équilibre de budget général (CDC) 675 000 € en 2020.

- **BA Aérodrome** : il s'agit d'un SPIC. L'activité repose sur la location de hangars pour les avions.

- **BA Énergie Renouvelable** : il s'agit d'un SPIC. Dans le cadre du projet Oléron Territoire à Énergie Positive, la CdC développe l'électricité photovoltaïque produite sur des toitures de bâtiments publics. Les recettes générées sont réinvesties dans de nouveaux programmes photovoltaïques créant ainsi une dynamique de production.

- **Les Zones d'Activités** sont suivies dans des budgets distincts. Il existe 4 zones en développement : La Jarrie (Dolus), Le Perrotin (St Pierre), Les 4 Moulins (St Georges), Les Seizins (St Denis). La collectivité réalise une opération de lotissement avec achat de terrains, viabilisation et revente en parcelles. Une fois l'ensemble des terrains vendus, le budget est clôturé et les réseaux, notamment la voirie, entrent dans l'actif du budget principal.



Bilan 2019, au 31/12/2019

Les résultats comptables de la collectivité sont solides :

Résultat de fonctionnement 2019 : +2,37 M€

Résultat d'investissement 2019: - 1 542 467 M€ et - 477 151 € en Restes à réaliser

Résultat 2018 en réserve : + 3,26 M€

Résultat global à + 3,61 M€ en amélioration [3,3 M€ en 2018]

--> Une forte augmentation des subventions de fonctionnement et d'investissement d'Oléron 21 et d'autres financeurs qui accélèrent la mise en œuvre des actions.

2/ LA TAXE DE SÉJOUR

Les communes ont décidé que l'accueil et l'information touristique devenait une compétence intercommunale au 1er janvier 2015. Ce transfert a eu pour conséquences d'instituer une taxe de séjour unifiée sur l'ensemble de l'île et de permettre le regroupement des offices de tourisme communaux sous une entité unique. La recette de cette taxe est destinée à favoriser la fréquentation touristique et est intégralement reversée à l'office intercommunautaire de tourisme. La CdC conseille les hébergeurs, les intermédiaires (agences) dans la déclaration à la taxe de séjour, mais aussi contrôle les annonces et recherche les hébergeurs non déclarés. Le montant de la taxe collectée est de 1,19 M€ en 2019 (0,87 M€ en 2015).

Chaque année, le conseil communautaire, après avis de la commission tourisme, vote les modalités d'application de la taxe de séjour : le régime (forfait ou réel) ; les taux ; la période de taxation ; l'abattement (pour la taxe forfaitaire).

3/ LA REOM

Les collectivités territoriales ont le choix entre deux dispositifs pour financer le service de collecte et de traitement des ordures ménagères : la taxe (TEOM) ou la redevance (REOM). La différence est importante.

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée : elle a pour avantage une simplicité dans sa perception et comme inconvénient de ne pas prendre en compte les particularités d'usages.

Les élus communautaires ont choisi la REOM qui concerne les usagers du service. Celle-ci semble plus juste, car elle est due uniquement lorsque l'on utilise le service d'enlèvement des ordures ménagères. C'est donc la contrepartie du service rendu. La collectivité doit donc gérer le fichier des 34 500 usagers de ce service (résidents principaux, secondaires, terrains à camper, professionnels...). Deux agents sont affectés à la facturation selon les



décisions du conseil communautaire pour le prix à appliquer, les conditions de facturation, d'exonération...

Le service traite près de 6000 demandes de mise à jour. Un nouvel agent affecté à la mise en œuvre de la Redevance Incitative (RI) vient de compléter l'équipe.

4/ LES MARCHÉS PUBLICS

La CdC agit dans le cadre très règlementé des marchés publics. L'objectif est d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics. Ces principes sont : la liberté d'accès à la commande publique; l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Le service suit environ 80 marchés de travaux, de services ou de fournitures.

Les principaux marchés sont :

- Rénovation du moulin de La Brée -> 2 000 000 €
- Construction gendarmerie intercommunale (sous mandat Semdas) -> 6 000 000 €
- Travaux Gémapi (transfert sable, entretien des marais) -> 1 000 000 €
- Production photovoltaïque -> 1 000 000 €
- Construction d'une crèche au Château d'Oléron -> 800 000 €
- Construction de pistes cyclables (VRD, mobilier) -> 3 500 000 € (sur 3 ans)
- Nettoyage des plages -> 200 000 €/an
- Collecte des déchets ménagers (ROD) -> 2 400 000 €/an
- Tri des emballages (ROD) - Déchets industriels bruts -> 400 000 €/an
- Transport et traitement des DIB (ROD) -> 700 000 €/an
- Transport des bennes des déchèteries (ROD) -> 300 000 €/an

Par ailleurs, certaines activités font l'objet d'une délégation de service public : la collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, et dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Il existe 6 contrats de ce type :

Désignation	Titulaire	Échéance
Exploitation du complexe aquatique ILEO	Vert Marine	31/12/2020
Exploitation du cinéma Eldorale	Asso. LOCAL	31/12/2020
Exploitation navette Maritime	Trans Pertuis	31/12/2020
Exploitation Ressourcerie	Asso. OCEAN	05/05/2021
Exploitation Maison de l'Enfance	Léo Lagrange	31/08/2024
Exploitation Chambre funéraire	PFGM Oléron	31/01/2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes a soutenu 44 associations qui participent à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire, soit au total 274 812 € versés.

ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement) ; 1 2 3 éveïl ; Afriques en scène ; AIDES Charente-Maritime ; APAC - Fourrière refuge équidés ; Association scolaire Pierre Loti - RASED ; ATELEC ; Balades musicales en Oléron ; CLLAJ ; Contes en Oléron ; DANS'OLERON ; Défi des ports de pêche ; EMIO ; Gang of Greenwood ; Handi Blues ; Hippocampe musique ; jeunes sapeurs pompiers section Marennes Oléron ; La citadelle des livres ; LA COLO ; Les Amis ; Les Amis du musée de l'île d'Oléron ; Les Déjhouqués ; Les sorties de la Renarde ; Lion'S Club île d'Oléron ; L'oignon le Saint-Turjan ; Fête du Mimosa ; Piano dans la pinède ; Mission locale de Rochefort Marennes Oléron ; M'L'ART ; Mots en fête ; Musique au Pays Pierre Loti ; O.C.E.A.N. colis alimentaires ; O.C.E.A.N. atelier mobilité ; Océanophonies ; Oléron natation ; Oléron sport nature ; Oléron Ukulélé Social Klub ; Philharmonique Oléronaise ; Sauvegarde des écluses à poissons de l'île d'Oléron ; Société des régates ; Synapse 17 ; TREMPIN 17 ; VOG (Groupement Voiles Oléron)

LE PERSONNEL DE LA CDC

Les 115 agents salariés par la Communauté de communes (au 25 septembre 2019) partagent dans leurs missions une implication quotidienne au service de la population oléronaise.

La gestion des ressources humaines a notamment été marquée par :

- le 1^{er} prix de la santé bien-être au travail, délivré par les assureurs MNT et SMACL, pour ses actions en matière de réduction des risques professionnels, notamment routiers. L'organisation des formations sur l'île d'Oléron se base sur l'analyse des besoins de la CdC et des communes. Ce ne sont plus la centaine de stagiaires qui se déplacent vers les centres de formation à La Rochelle, Poitiers, Saintes... mais le formateur qui vient dispenser les cours aux agents. Les domaines sont divers : administratif, accueil d'usagers, animations scolaires, entretien de locaux ; mais aussi dans le secteur technique et de prévention : habilitation électrique, conduite d'engins (CACES), sauveteur secouriste au travail, signalisation de chantiers, etc. Ces formations sont développées au sein de la démarche de prévention mutualisée entre la CdC, les communes et le CIAS.

- une expérimentation menée sur le télétravail, avec 9 agents qui ont réduit leur déplacement, 1 jour par semaine. En plus du gain de temps de trajet, ils ont témoigné de plus d'efficacité dans la gestion des dossiers et de la qualité de vie au travail. En parallèle la mise en place d'une indemnité kilométrique vélo et l'incitation au covoiturage ont permis aux agents de réduire l'usage de la voiture individuelle. Ce sont au total 20 000 kms qui ont été évités, confortant les objectifs des élus sur le plan de la mobilité douce, pour faire d'Oléron une île à énergie positive en 2050 !

2019 en images



2019 en images :

- Oléron durable festival
- Visite du moulin de La Brée
- Signature de la convention Oléron 21
- Chantier jeunes sur la sécurité routière
- Première installation de solaire thermique en location longue durée
- 10 ans d'Îleo
- Nouvelle salle du conseil communautaire